
DECRET N°2026/02511 /PM DU 16 OCT 2026
portant nomination d'un responsable au Ministère de la Promotion de la
Femme et de la Famille.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la Constitution ;
Vu le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2012/638 du 21 décembre 2012 portant organisation du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille ;
Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

DECRETE :

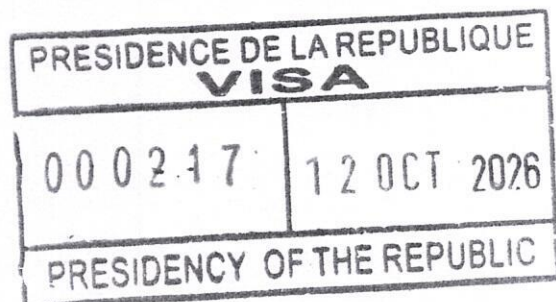
Article 1^{er}.- Est, à compter de la date de signature du présent décret, nommée au poste ci-après au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille :

INSPECTION GENERALE

Inspecteur n°2 : Madame **AWOUNDA Solange Aurélie, épouse ABDOULAYE AMOA**, Conseiller Principal de Jeunesse et d'Animation, Matricule **0554509V**, précédemment en service au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, en remplacement de Madame MAÏPA WESPA, épouse KOUKREO, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2.- L'intéressée aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-



YAOUNDE, le 16 OCT 2026

**LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

Joseph DION NGUTE

